

< NOM Prénom >
< Coordonnées >

< Nom de l'établissement >
< Adresse >

Lettre recommandée avec accusé de réception

< Référence(s) contrat(s)>

Madame, Monsieur,

Nous avons sollicité un prêt de < montant > euros auprès de votre banque le < date de signature de l'offre de crédit >. Dans le cadre de notre demande de crédit, votre banque nous a proposé un contrat d'assurance emprunteur < nom du contrat >.

Par la présente, nous souhaitons mettre fin à ce contrat d'assurance crédit immobilier auprès de votre établissement en nous référant aux dispositions de la loi Hamon du 17 mars 2014. Conformément à cette loi, notre résiliation prendra effet le < date > en respectant le préavis de 15 jours.

Nous avons souscrit une nouvelle assurance de prêt « **Couverture de prêt** » auprès d'**AGMF Prévoyance** disposant des mêmes garanties que notre contrat actuel:

- < garantie >
- < garantie >
- < garantie >

La date de prise d'effet est le < date >.

Nous vous prions de bien vouloir nous confirmer par écrit votre décision quant à notre demande de changement d'assurance emprunteur dans les 10 jours ouvrés qui suivent la réception de la présente demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signatures des co-emprunteurs

Copie AGMF